INSECTICIDE

Insecticide des rosiers.

Confidor® Vert

Contient :
200 g/l imidaclopride
Sous forme de concentré soluble SL.

AMM N°2000416

Classement : N - Dangereux pour l'environnement

1 litre

Bayer

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

Confidor® Vert

Insecticide des rosiers

Le produit

Confidor® Vert est un insecticide systémique contenant 200 g/l d'imidaclopride.
Il contrôle les pucerons des rosiers sous serre et en plein air en horticulture et en espaces verts.
La substance active imidaclopride est un insecticide de la famille des chloronicotinyles avec un mode d'action différent des insecticides communément utilisés. Il agit sur le système nerveux des insectes en perturbant la transmission de l'influx nerveux.
Confidor® Vert présente un large spectre d'efficacité contre les insectes piqueurs-suceurs que sont les pucerons.
Confidor® Vert pénètre rapidement dans la plante et grâce à sa forte systémie il est véhiculé très rapidement dans l'ensemble de la plante.
Confidor® Vert agit par contact et ingestion et ses propriétés systémiques lui permettent de contrôler les pucerons présents sur l'ensemble des rosiers, y compris dans les feuilles enroulées.
La persistance de **Confidor® Vert** permet de protéger les rosiers pendant 3 semaines et protège les nouvelles pousses pendant cette période.

Doses et usages autorisés

Dose autorisée : Appliquer 0,5 litre de **Confidor® Vert** par hectare dans 1000 litres d'eau/ha, soit 50 ml pour 100 litres d'eau, ou 5 ml pour 10 litres d'eau.
Usage homologué : **Confidor® Vert**.
Traitement des parties aériennes sur pucerons du rosier.

Le mode d'emploi

Confidor® Vert s'applique en pulvérisation sur le feuillage des rosiers.
Remplir la cuve du pulvérisateur d'eau jusqu'à la moitié du volume désiré, puis verser la quantité de **Confidor® Vert** désirée puis compléter le volume d'eau.
Agiter ou mettre l'agitateur dans la cuve, maintenir l'agitation pendant toute la durée de l'application.
Appliquer **Confidor® Vert** sur l'ensemble du feuillage de façon homogène.
Pour une efficacité optimale, appliquer **Confidor® Vert** de préférence en préventif ou dès l'apparition des premiers ravageurs.

Recommandations particulières

- **Confidor® Vert** est très sélectif vis-à-vis des rosiers. Toutefois, compte-tenu de la diversité des cultivars susceptibles d'être traités, il conviendra de vérifier la sélectivité par un test limité avant la généralisation d'un traitement.
- Afin de prévenir l'éventuelle apparition de phénomènes de résistance aux ravageurs, il conviendra d'alterner les éventuels traitements ultérieurs avec des produits à base de substances actives différentes de l'imidaclopride ou de la famille des chloronicotinyles.

Ne pas traiter durant la présence des abeilles.

Les précautions

Précautions à prendre

Au cours du stockage

- Conserver le produit dans son emballage d'origine, dans des locaux fermés à clé, à l'écart de tout aliment et boisson y compris pour animaux et hors de portée des enfants.

Stocker le produit dans un endroit sec, frais, à l'abri du gel.

Au cours de l'emploi

- Porter des gants, des vêtements et des lunettes de protection.
- Ne pas avaler.
- Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer.
- Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. En cas de contact, laver abondamment à l'eau.
- En cas de malaise ou d'accident, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Confidor® Vert

Insecticide des rosiers

Après emploi

- Conserver les produits ou les reliquats dans l'emballage d'origine, à l'abri de la lumière et au frais.
- Eliminer les emballages en respectant la réglementation.

Les bonnes pratiques

C'est pratique

Précautions à prendre pour l'utilisateur

Au cours du stockage

- Conserver le produit dans son emballage d'origine, dans des locaux fermés à clé, à l'écart de tout aliment et boisson y compris ceux pour animaux et hors de portée des enfants.

Les locaux doivent être frais et ventilés.

Au cours de l'emploi

- Ne préparer que la quantité de bouillie nécessaire.
- Pendant la préparation de la bouillie et le traitement porter des vêtements de travail appropriés (combinaison jetable en « non tissé manches longues »), des gants et des lunettes de protection.
- Ne pas manger, ne pas boire, ne pas fumer pendant l'utilisation.
- En cas de contact ou de projections accidentelles, se laver immédiatement.
- En cas d'irritation ou de malaise appeler un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
- Après pulvérisation et avant de prendre les repas, retirer les vêtements de travail et se laver les parties du corps exposées.

Précautions à prendre pour l'environnement

- Lors du remplissage de la cuve, rincer soigneusement (3 fois) les bidons vides et vider l'eau de rinçage dans la cuve.
- Égoutter, percer et éliminer les bidons vides selon la législation en vigueur; il existe une collecte des emballages vides ADIVALOR*.
- Traiter en absence de vent.
- Ne pas pulvériser près des plans d'eau, cours d'eau et canaux d'irrigation.
- Ne jamais vider les fonds de cuve et les eaux de rinçage dans un égout, une cour, un fossé ou près d'un point d'eau.
- Pulvériser les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur une surface perméable traitée après les avoir dilués 5 fois pour éviter le surdosage.

Collecte des emballages

Eliminer les emballages vides via une collecte organisée par les distributeurs partenaires de la filière ADIVALOR ou un autre service de collecte spécifique. ADIVALOR : tous les lieux et dates de collecte des emballages vides de produits phytosanitaires (E.V.P.P.) et produits phytosanitaires non utilisés (P.P.N.U.) sur :

- **Site :** www.adivalor.fr
- **Email :** infos@adivalor.fr
- **N° AZUR :** 08 10 12 18 85

La gestion des effluents est réglementée (voir arrêté ministériel du 12.09.2006).
Avec les bonnes pratiques le Phytobac® EV préserve la qualité de l'eau en réduisant les pollutions ponctuelles* lors des rinçages et lavages du matériel.

LES BONNES PRATIQUES PHYTOPHARMACEUTIQUES

Le respect des bonnes pratiques phytopharmaceutiques est un gage de responsabilité et de bonne utilisation des produits phytosanitaires.
Les respecter, c'est limiter l'impact sur l'environnement.

1		Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.
2		Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi avant utilisation.
3		Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).
4		Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.
5		Surveiller le remplissage de la cuve du pulvérisateur et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif anti-débordement).
6		Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve, ou utiliser l'incorporateur.

7		Ne pas traiter les cours d'eau et fossés en eau. Appliquer la bouillie par temps calme, sans vent fort pour éviter toute dérive de pulvérisation vers les points d'eau en zone de captage.
8		Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.
9		Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.
10		Recycler les emballages dans le cadre des collectes.

Bayer vous propose un 11ème geste pour la gestion des effluents :

11		Gérer les effluents phytosanitaires avec un système reconnu efficace par le MEDDTL** : Phytobac® EV. 11ème Geste Responsable et Professionnel.

* *Pollutions générées par de mauvaises manipulations ou en absence de Bonnes Pratiques.*
** *MEDDTL : Ministère de l'Écologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement.*

® Phytobac : Marque déposée et cahier des charges
Bayer CropScience, savoir faire certifié ISO 9001 v 2000.

IMPORTANT : Les indications d'emploi inscrites sur nos notices et étiquettes sont établies d'après les résultats d'essais officiels et privés qui se sont montrés les plus constants dans la pratique. Elles ne constituent pas de règles absolues, mais des recommandations générales qui doivent être adaptées au cas particulier de tout traitement, en raison de nombreux facteurs qui échappent à notre contrôle, tels que nature du sol local, variétés végétales, conditions atmosphériques particulières, matériel et conditions d'application. Aussi nous déclinons toute responsabilité quant aux résultats et conséquence de cette adaptation, même à défaut de contre-indications. L'utilisation, en dehors de notre contrôle, laisse au compte de l'utilisateur les risques éventuels inhérents au stockage, à l'emploi et à la manipulation de nos produits.
En outre, l'utilisateur doit également s'assurer, en cas de traitements successifs, de la compatibilité des produits utilisés.
De ce fait, notre responsabilité est expressément limitée à la fourniture de spécialités contrôlées, légalement autorisées à la vente et conformes à la formule indiquée sur l'emballage.

Ce document est imprimé sur du papier certifié issu de forêts gérées de manière responsable chez un imprimeur dépositaire de la marque Imprim'Vert.

www.club-vert.com

Bayer Service infos Espaces Verts
N°Vert 0 800 008 401
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Bayer S.A.S.
Activité Espaces Verts
16 rue Jean-Marie Leclair - CS 90106
69266 LYON CEDEX 09 - FRANCE

Tél. : 04 72 85 42 93
Fax : 04 72 85 42 89

Bayer

Confidor® Vert